

N° 178 Évaluation portant sur la **prévention du surpoids et de l'obésité**

rapport publié le 31 janvier 2023

No 178 Évaluation de la prévention du surpoids et de l'obésité					
Recommandations proposées	8	Ouvert	4		
		Fermé	3		
		Refusé	1		

Sur les huit recommandations émises par la Cour des comptes, sept ont été acceptées et une a été refusée.

Au 31 décembre 2023, trois recommandations ont été fermées durant la période sous revue.

Les mesures prises sont les suivantes :

- Mandaté par le service du médecin cantonal, l'institut d'économie de la santé de Winterthur a rendu deux rapports examinant les aspects juridiques, fiscaux ainsi que les effets économiques de l'introduction d'une taxe sur les boissons sucrées. Ces rapports relèvent que l'introduction d'une taxe cantonale sur les boissons sucrées est possible et qu'un montant de 1 franc par litre est la taxe minimale nécessaire afin de réduire de 20 % la prévalence des maladies coronariennes et le diabète de type 2. Sur la base de ces rapports, un nouveau mandat a été confié à un avocat fiscaliste afin de rédiger un pré-projet de loi instaurant une taxe sur les boissons sucrées qui sera proposé au Grand Conseil en réponse à l'initiative 193 sur la santé bucco-dentaire.
 - En janvier 2024, au sein de la commission de prévention et promotion de la santé (CPPS), le canton de Genève a présenté différents projets portant sur la taxe sur le sucre, le nutriscore et la réglementation du marketing publicitaire à destination des enfants et des jeunes. À noter que ces deux derniers points figurent dans le plan cantonal PSP 2024-2028.
- Un projet sur la promotion de la marche parmi les jeunes du secondaire Il est en cours de mise en œuvre en collaboration avec l'office cantonal des transports, le service de l'air, du bruit et des rayonnements non

ionisants, l'office cantonal du sport, le service santé de l'enfance et de la jeunesse et la direction des établissements secondaires II. Le canton de Fribourg participe au projet en mettant son application FriActiv à disposition. Un questionnaire a par ailleurs été élaboré afin de mesurer les déplacements actuels des jeunes.

Des subventions ont été accordées à deux associations (PRO-vélo et mobilité piétonne suisse) afin de promouvoir la pratique de la marche et l'usage du vélo. Outre l'objectif de transfert modal, ces subventions ont également permis de promouvoir la mobilité douce de loisirs via la mise en place d'itinéraires genevois dédiés à la mobilité de loisirs (ex. les promenades de Jane).

En septembre 2023, l'association Swiss Food Academy a bénéficié d'une subvention de l'État de Genève afin d'animer un stand d'information sur l'alimentation saine et les bénéfices de l'activité physique sur la santé à destination des personnes participant à la journée cantonale annuelle de la randonnée organisée par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN).

- Différentes actions ont été menées afin de favoriser des mesures s'adressant à l'ensemble des élèves du cycle élémentaire en préparant mieux les enseignants à mettre en œuvre les objectifs du plan d'études romand concernant l'éducation nutritionnelle. Concrètement,
 - Le 15 mars 2023, une séance présentant les différents projets relatifs à la thématique de l'alimentation (dispositif de formation Senso5, matériel didactique relatif à l'alimentation, etc.) a été organisée à l'attention de l'ensemble des coordinatrices et coordinateurs pédagogiques présents dans les établissements primaires :



- Une page dédiée à l'éducation nutritionnelle a été créée sur la plateforme pédagogique cantonale. Cette dernière permet d'accéder directement au programme 1P-11CO « Collations saines à la récré -Santé et bien-être ». De plus, des indications pédagogiques sur l'éducation nutritionnelle aux cycles élémentaire et moyen ont été publiées;
- Une formation e-learning sur l'éducation nutritionnelle a été créée afin d'augmenter l'offre de formation et de toucher plus de personnes;
- Une formation continue comprenant de nouveaux cours sur l'éducation psychomotrice en salle de jeux ou encore sur l'alimentation et la digestion est actuellement offerte au corps enseignant;
- La phase pilote du programme Senso5 en classe d'accueil a été menée à satisfaction en 2023-2024. Il est prévu que l'ensemble des classes d'accueil puissent y avoir accès dès la rentrée scolaire 2024;
- Des ressources pédagogiques sont mobilisées afin de mener des activités en salle de jeux à destination des classes du cycle élémentaire. Ces activités ont été produites en 2021-2022 et 2022-2023 par le service de l'enseignement et de l'évaluation (SEE), en collaboration avec des psychomotriciennes de l'office médicopédagogique (OMP) et du service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ).

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2023, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
178-R1	Renforcer le pilotage de la politique publique et le suivi des programmes	Moyenne			Refusé
178 - R2	Renforcer les instruments environnementaux par le biais de propositions d'actions	Élevée	DGS	31.12.2028	Fermé
178-R3	Renforcer et cibler davantage l'incitation de la population à l'activité physique	Moyenne	DGS	31.12.2028	Fermé
178-R4	Faciliter la participation aux programmes de promotion de la santé	Moyenne	OAIS	31.12.2024	Ouvert
178 - R5	Abaisser les barrières économiques à une alimentation saine	Moyenne	OAIS	31.12.2024	Ouvert
178 - R6	Abaisser les barrières économiques à la pratique sportive	Moyenne	occs	31.12.2024	Ouvert
178 - R7	Renforcer l'éducation nutritionnelle à l'école primaire	Élevée	SG DIP avec SSEJ et EO	30.09.2024	Fermé
178-R8	Mieux réguler l'alimentation dans les écoles et SAPE	Élevée	SG DIP avec SSEJ et EO	30.09.2024	Ouvert